



Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 03 NOVEMBRE 2020

Présents dans l'ordre du tableau : Jean Claude GRASSER, Ludovic HÜBSCH,
Céline PRUNIER, Marion THOUVENIN, Julie BOISSELIER,
Michel CHEVALIER, Hubert DELATTE, Arnaud GAUDARD,
Jean Michel THOUVENIN, Isabelle VIAUD

Excusée : Chantal SIGWALT

Points de l'ordre du jour	Propositions	Décisions de l'Assemblée délibérante
1- VIREMENT DE CREDITS	Glissement d'une ligne de trésorerie de 13 500€ de la section fonctionnement vers investissement correspondant aux travaux réalisés dans la forêt.	Avis favorable à l'unanimité des présents
2- AUTORISATION A DONNER AU MAIRE POUR LANCER LA PROCEDURE D'AMENAGEMENT POUR LA REALISATION D'UN LOTISSEMENT LIEUDIT « LA FERME FOUCAUD », 44 RUE DE BENICOURT	<p>Les travaux de démolition de la ferme sont toujours en cours. Nous sommes dans l'attente de la dépose d'une ligne téléphonique ORANGE pour poursuivre les travaux.</p> <p>Le Maire propose de lancer un avis d'appel à candidature pour trouver un aménageur dans le but de réaliser le lotissement.</p> <p>Le maire propose de constituer une commission pour dépouiller les offres.</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité des présents</p> <p>L'ensemble des présents est volontaire pour constituer la commission</p>
3- PARTICIPATION A L'OPERATION « UN MASQUE POUR TOUS LES MEURTHE-ET-MOSELLANS »	<p>Le département participe à hauteur de 500€.</p> <p>Le reste à charge pour la commune s'élève à 650€.</p> <p>Les masques seront mis à disposition des habitants lors des permanences de la Mairie.</p>	Avis favorable à l'unanimité des présents
4- ADHESION A MMD54 (MEURTHE-ET-MOSELLE DEVELOPPEMENT) POUR ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LES PROJETS DE LA COMMUNE	<p>MMD54 est une agence publique qui propose une assistance technique, juridique et financière pour les projets de la commune.</p> <p>Le Maire propose d'adhérer à MMD54 pour un montant annuel de 347,50€.</p>	<p>2 pour 3 contre 5 abstentions.</p> <p>Il n'est pas donné suite à cette adhésion</p>

<p>5- REFECTION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE. AUTORISATION A DONNER AU MAIRE POUR DEPOSER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION (DETR, CONSEIL PAROISSIAL, ...)</p>	<p>Le clocher de l'église nécessite des travaux de confortement de la charpente. Un devis a été établi par la société MADDALON pour un montant de 7 878,41€.</p> <p>Ces travaux ne sont pas inscrits au budget. Le Maire propose de déposer des demandes de subventions pour financer l'opération.</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité des présents</p>
<p>6- ACHAT DU TERRAIN SITUE DANS LA RUE DU HAMEAU</p>	<p>Les propriétaires proposent de vendre la parcelle n°7 à la commune au prix de 6 000€.</p> <p>Cette parcelle est située dans une zone constructible mais ne permet pas la construction d'une maison.</p> <p>Dans le but d'un futur projet d'aménagement de construction, le Maire propose d'acquérir cette parcelle.</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité des présents</p>
<p>7- MODIFICATION DU STATUT DE LA RD120 DANS LA TRAVERSEE DES 4 FERS</p>	<p>Le Maire propose de limiter la traversée des 4 fers à 50Km/h et d'y faire matérialiser un passage piéton. En venant de PONT-A-MOUSSON, une zone de limitation à 70 Km/h pourrait être créée (à confirmer par le service des routes du département).</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité des présents</p>
<p>8- DESIGNATION DE DEUX DELEGUES POUR LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE LA LISTE ELECTORALE</p>	<p>Ces deux personnes doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être ni élues, ni employées par la commune - habiter la commune <p>Le Maire propose Monsieur PIETRAS titulaire et Madame GONZALES BRAZIL suppléante pour participer à la commission.</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité des présents</p>
<p>9- DIVERS</p>		
<p>9-1. CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE</p>	<p>En raison du contexte sanitaire, il n'y aura pas de cérémonie.</p> <p>Une gerbe sera déposée devant le monument aux morts.</p>	
<p>9-2. ORGANISATION D'UNE SEANCE DE TIRAGE AU SORT DES AFFOUAGES</p>	<p>Marquage du bois restant dans les parcelles. Rendez-vous samedi à 9h à la baraque de chasse.</p> <p>Le Maire a demandé à l'ONF un devis pour l'abattage des grands arbres.</p>	
<p>9-3. ADHESION A « VILLES ET VILLAGES DE FRANCE »</p>	<p>La commune adhère gratuitement.</p> <p>Cette association permet de réaliser un diagnostic énergétique des habitats de la commune pour les personnes qui le souhaitent.</p>	
<p>9-4. COLIS DES ANCIENS</p>	<p>Les habitants de la commune âgés de plus de 70 ans se verront attribuer un colis gourmand pour les fêtes de fin d'année.</p> <p>Le Maire propose également de distribuer un colis aux employés du périscolaire et à la secrétaire de Mairie.</p> <p>Cela représente 60 colis à distribuer.</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité des présents</p>

9-5. REALISATION DU BULLETIN MUNICIPAL	Rédaction du bulletin par les membres de la commission communication.	
9-6. EXERCICE MILITAIRE DU 09 AU 23 NOVEMBRE	Le Maire a donné son accord.	
9-7. INFOS TAXE AMENAGEMENT	Le taux de la taxe d'aménagement sera maintenu à 5%.	
9-8. Reprise des personnels du périscolaire par la Mairie	Le Centre de gestion réalise une étude financière sur l'intégration des personnels du périscolaire. Le résultat de l'étude est attendu prochainement.	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Clémery, le 03 NOVEMBRE 2020

Ludovic HÜBSCH

